

Éditorial

Autor(en): **Poniatowski, Michel**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **54 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Éditorial



Il m'est très agréable, en tant que Ministre d'État, chargé de l'Aménagement du Territoire, d'ouvrir ce numéro que la Revue économique franco-suisse a choisi de consacrer aux zones industrielles françaises.

En effet, l'effort d'équipement fourni en ce domaine par les collectivités locales, les Chambres de commerce et d'industrie et l'État est remarquable et mérite d'être souligné. Il permet d'offrir aux industriels français et étrangers un choix de sites d'accueil diversifiés, bien équipés et bien desservis, situés à proximité de grandes voies de communications maritimes, terrestres ou fluviales.

Éléments importants pour la politique d'aménagement du territoire de par leur influence sur la localisation des activités et les conséquences favorables qu'elles ont sur le marché local de l'emploi, les zones industrielles le sont aussi par le rôle qu'elles jouent dans l'intégration de la vie urbaine et de la vie industrielle : leur situation par rapport à la ville dont elles dépendent, leurs dimensions et leur apparence générale, la façon dont elles sont aménagées et dont les activités s'y regroupent, les constructions qui y sont édifiées, les conditions générales de travail qu'elles offrent méritent ainsi une attention particulière et que soient suivies avec intérêt les expériences actuellement menées à ce sujet.

L'attrait exercé par ces zones industrielles sur l'investisseur sera meilleur si leur équipement fait l'objet d'une attention particulière en faveur de l'esthétisme et de la qualité. Les organismes aménageurs ne s'y sont pas trompés et sont d'ailleurs encouragés à poursuivre en ce sens.

Leurs soucis rejoignent d'ailleurs les efforts fournis par l'État français en faveur d'une localisation des activités conforme aux objectifs d'aménagement du territoire, efforts qui se portent tant vers les investisseurs français que vers les investisseurs étrangers.

Ces derniers participent en effet de façon importante au développement régional français et ils sont fortement encouragés à envisager des implantations en France où ils trouvent à la fois main-d'œuvre qualifiée et espaces équipés. Je pense que, parmi eux, une place toute particulière doit être faite aux investissements suisses qui sont certes loin d'être négligeables actuellement, mais pourraient prendre à l'avenir une importance grandissante — du moins le souhaitons-nous —. Particulièrement exigeants sur les conditions d'implantations et la qualité des sites d'accueil, les hommes d'affaires suisses ne pourront qu'être intéressés par ce numéro de la revue de la Chambre de commerce suisse en France.

Panicouk